



FORMATION CERTIFIANTE

éligible CPF

FORMATION INSCRITE AU RNCP

AFPI-ITIBANOR



Equipier(ère) Autonome de Production Industrielle*

* Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation

www.formation-industries-bn.fr

Le Métier

L'équipier(ère) autonome de production industrielle est en capacité d'interagir sur des aspects de productivité, de qualité, de suivi, de maintenance et de contribuer à faire évoluer son poste de travail et son environnement en proposant des améliorations.

Il (elle) doit être capable de :

- Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité.
- Appliquer les règles sécurité et environnement.
- Réaliser les opérations professionnelles confiées.
- Contrôler la conformité du résultat de l'activité.
- Renseigner les supports ou documents relatifs à l'activité.
- Réagir à une situation anormale
- Maintenir, nettoyer, ranger, son poste de travail.
- Contribuer à l'amélioration du poste de travail

Ses missions sont :

- L'ajustement de son activité en fonction des impératifs de production.
- La réactivité face aux situations rencontrées
- La communication au sein de l'équipe de production.
- La vigilance et l'anticipation des défauts et des pannes
- Le transfert de ses savoir faire
- Les propositions d'actions en appliquant des outils d'amélioration continue

Public

- Salariés dans le cadre de la formation continue
- Salariés souhaitant valider leurs compétences par une démarche de certification
- Jeunes diplômés

INFORMATIONS – RENSEIGNEMENTS

Fabrice GENEVIEVE 02 31 46 77 05
fgenevieve@fibn.fr

Programme

- Calculs professionnels
- Prévention - Sécurité – Environnement
- Gestion de production
- Outils de résolutions de problèmes
- Démarche 5S
- Culture d'amélioration continue
- Qualité autocontrôle
- Lecture de plans – Métrologie
- Techniques industrielles
- Informatique
- Conduite de projet-préparation à la certification

Durée et Lieux

Le lieu est à définir et la durée s'effectue selon la définition du besoin et l'évaluation pré formative.

Capacité d'accueil

Entre 8 et 12 apprenants par session

Prérequis

Les candidats doivent savoir lire, écrire, compter et disposer d'une première expérience en milieu industriel.

Prise en charge

Contrat de professionnalisation (-26 ans et + 26 ans)
Salarié en CPF, CIF, VAE et Période de Professionnalisation

Certification

CQPM Equipier(ère) Autonome de Production Industrielle - n° 0148
Les Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) certifient vos capacités professionnelles



